

CALENDRIER DE VACANCES ÉTÉ 2025



DATES IMPORTANTES

Durée du calendrier de vacances	Pour toutes les catégories syndicales : Du 1^{er} mai au 18 octobre 2025
Mise en ligne des calendriers dans le WebLogibec (pour les gestionnaires)	Pour toutes les catégories syndicales : Le 7 février 2025
Période des choix (pour le personnel)	Pour toutes les catégories syndicales : Du 26 février au 13 mars 2025
Approbation des choix (par les gestionnaires)	Au plus tard à la date d'affichage officiel des calendriers approuvés.
Affichage officiel des calendriers approuvés	Catégorie 1 (FIQ) → Vers le 15 avril 2025 Catégorie 2 (SCFP) → Le 14 avril 2025 (au plus tard) Catégories 3 (CSN) → Le 15 avril 2025 (au plus tard) Catégorie 4 (APTS) → Le 15 avril 2025 (au plus tard)

L'HORAIRE COLLABORATIF
AgiliT

Pour les secteurs utilisant l'horaire collaboratif AgiliT, l'approbation des calendriers doit être faite au plus tard le 29 mars 2025.

FORMATIONS POUR LES GESTIONNAIRES (DURÉE 1 H 30) | CALENDRIER ÉTÉ 2025

22 janvier	28 et 30 janvier	5 février	7 février	10 et 12 février	18 février	26 février	14 et 15 avril
Formation calendrier	Formation calendrier	Formation calendrier	Mise en ligne des calendriers	Formation calendrier	Formation calendrier	Début des choix	Affichage des calendriers approuvés

Date limite pour déposer une demande d'entente particulière auprès des Relations de travail	Pour toutes les catégories syndicales : Le 14 novembre 2024
Date de l'ancienneté affichée sur les calendriers	11 janvier 2025

POUR LE CALCUL DES QUOTAS

	Dates de la période normale de prise des vacances	Nombre de jours <small>(selon les dates de la période normale de prise de vacances)</small>
Catégorie 1 (FIQ)	Du 1 ^{er} juin au 18 octobre 2025	100
Catégorie 2 (SCFP)	Du 12 mai au 5 octobre 2025	105
Catégorie 3 (CSN)	Du 11 mai au 11 octobre 2025	110
Catégorie 4 (APTS)	Du 1 ^{er} juin au 18 octobre 2025	100

Coordination paie, rémunération et avantages sociaux / DRH / 2024-09-26